La Lettre des Enseignants Du Nord

8 décembre 2008

"S'opposer et proposer"

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

MERCI

Merci aux collègues qui, à plus de 38%, ont choisi de faire confiance au SE-UNSA.

Grâce à vous, le SE-UNSA reste le 1er syndicat des Enseignants du 1er degré dans notre département et dans l'Académie. Il conserve ses cinq sièges à la CADP, et l'écart le séparant des autres organisations syndicales va en s'accentuant.

Vous avez choisi d'élire des Délégués du Personnel appartenant à un syndicat indépendant, différent et cohérent qui préfère le parler vrai à l'agitation permanente et stérile.

Les 5 délégués du personnel titulaires mais aussi leurs suppléants et toute l'équipe qui s'est présentée à vos suffrages sont naturellement heureux de ce résultat mais sont aussi conscients des responsabilités que vous leur avez confiées.

Durant les trois prochaines années, ils continueront à vous défendre, à défendre l'école publique laïque, à vous informer, à vous conseiller, à vous renseigner, à être à votre écoute.

Délégués du personnel SE-UNSA élus :

Philippe MARTIN, Douai, Odile LAMIRAND, Lille, Michel BOUREL, Dunkerque, Olivier LABY, Cambrai, Pierre SCHIETTECATTE, Roubaix, François STASINSKI, Valenciennes, Betty GUILLAUME, Douai, Jean-Claude CHARLET, Lille, Eric PETINIAUD, Avesnes, Marie-Hélène COCHEZ, Dunkerque

	2005		2008	
SE-UNSA	2794	37,07%	2908	38,12%
SNUIPP-FSU	2493	33,07%	2589	33,94%
SGEN-CFDT	660	8,76%	647	8,48%
SNE-CSEN	481	6,38%	394	5,17%
SUD	249	3,3%	347	4,55%
Avenir-Ecoles	383	5,08%	285	3,74%
UNSEN-CGT	246	3,26%	236	3,09%
SNUDI-FO	232	3,08%	222	2,91%

3 ELECTIONS

L'UNSA progresse dans le Nord

Lors des élections prud'homales de ce mercredi 3 décembre, l'UNSA progresse dans notre Département en pourcentage de voix et en sièges, malgré un nombre plus important d'organisations présentes.
Nous passons de **2 à 5 sièges.**
Ces résultats sont une victoire. Nous confortons et améliorons notre place dans le paysage syndical départemental.

Nous, enseignants du Nord, sommes en contact avec nos élèves, bien sûr. Mais aussi avec les différents personnels de l'établissement, les parents, les anciens élèves, les élus, notre famille, nos voisins… Nous ne vivons pas dans une « bulle d'enseignants ». … Nous avons nos soucis d'enseignants mais nous connaissons aussi les soucis qu'éprouvent nos concitoyens, les problèmes de société… La crise financière, nous ne la voyons pas qu'à la télé. C'est pour cela que nous avons fait le choix de promouvoir un syndicalisme interprofessionnel qui ne s'oppose pas de manière obsessionnelle mais qui sait aussi proposer… Notre stratégie de défendre, renseigner, conseiller chacun en toute transparence et équité avec une vision interpro des problèmes de société est la bonne. Vous nous le dites !

En l'espace de trois semaines :
- Nous progressons dans la fonction publique territoriale (mairies, conseil général, conseil régional). Nous devenons ainsi majoritaires dans certaines mairies comme Villeneuve d'Ascq par exemple.
- Nous **progressons et restons majoritaires dans les écoles et progressons dans le 2d degré**.
- Enfin, avec ce scrutin des prud'homales, nous voici confortés auprès des salariés des entreprises privées.

Des listes ont été déposées partout dans le département. Les militants ont fait un travail formidable. BRAVO !

Un grand merci à tous les candidats qui ont porté nos couleurs lors de ces trois élections ainsi qu'à tous les camarades, copains, amis qui se sont investis, notamment les enseignants de l'UNSA.

Nous tenons bien entendu aussi à remercier tous les collègues qui ont fait le choix de la responsabilité et de la cohérence en votant pour les listes de l'UNSA et notamment celles du SE-UNSA !!!

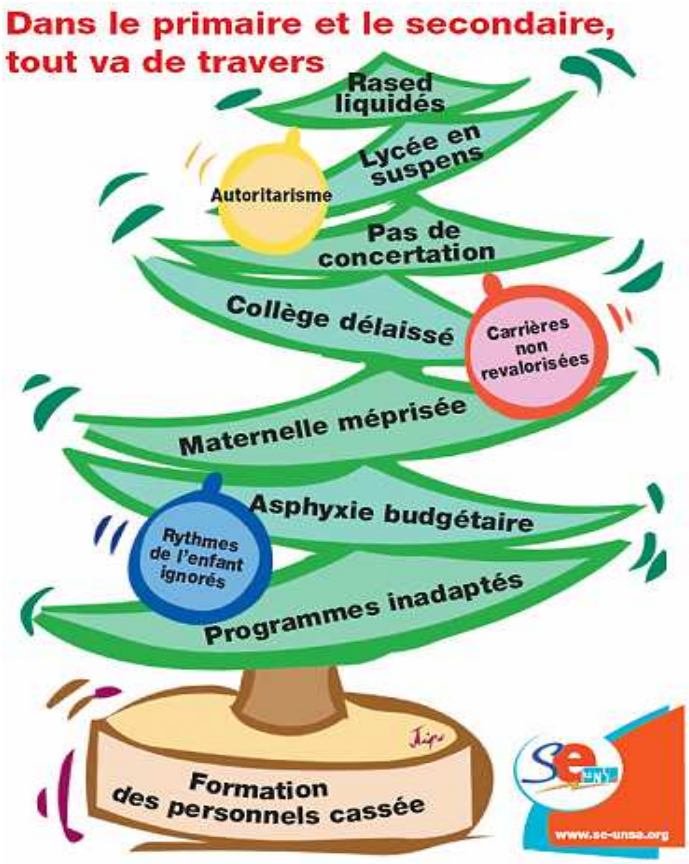

Vous aimez votre Président ? Pour Noël, écrivez-lui, donc !
Pour télécharger la carte de Noël :
http://www.se-unsa.org/UserFiles/File/publications/zoom/visuels/carte_sapin.pdf

250 000 SIGNATURES REMISES AU MINISTERE POUR SAUVER LES RASED

La délégation a remis la pétition « sauvonslesrased », avec les premières 250 000 signatures récoltées

Elle a fait part au représentant du ministère qui l'a reçue des raisons de cette mobilisation et de l'ampleur du mécontentement suscité.

En réponse, le directeur adjoint de la DEGESCO, M. Allal, a affirmé que :
- le ministère ne supprimera pas les RASED, en particulier, dans le cadre du budget triennal, il n'envisage plus de poursuivre la suppression des postes E et G en 2010 et 2011,
- le recrutement et les formations spécialisées E et G sont maintenus, et des départs auront donc lieu en 2009. Certaines circulaires des inspecteurs d'académies faisant état du contraire sont donc « des erreurs ».
- il confirme, par contre la « sédentarisation » de 3000 emplois de maîtres E et G, principalement E. Il s'agirait de les implanter dans des « écoles au public fragile », sur des classes ordinaires, sans recréer de classes de perfectionnement. Les enseignants spécialisés ainsi « sédentarisés » auraient vocation à « partager leur expérience » avec leurs autres collègues de l'école.

Pour les organisations, l'annonce par le ministère du maintien du dispositif RASED et de la formation est une forme de reconnaissance de la pertinence des aides spécialisées. Mais le projet ministériel de « sédentarisation » contredit cette affirmation. Il signifierait en effet la prise en charge d'une classe ordinaire à temps plein par les collègues. Par conséquent, il n'y aurait plus aucune aide spécialisée aux élèves qui en ont besoin dans l'école, pas plus que de travail en partenariat. Il est du reste significatif que cette opération ne repose sur aucune étude. Visiblement, aucune réflexion sur ce qui en résulterait n'existe, ouvrant la voie à toutes les dérives locales.

Le ministère ne peut rester ainsi sur deux discours. Si les aides spécialisées sont pertinentes, il serait encore plus absurde d'en priver, par la « sédentarisation », les élèves des écoles les plus fragiles !

Les organisations appellent donc toute la communauté éducative à maintenir et amplifier la mobilisation en :
- continuant à faire signer la pétition «www.sauvonslesrased.org »
- se tournant vers les parents, les élus, les partenaires de l'Ecole pour renforcer le mouvement d'opinion pour la réussite de tous les élèves, la sauvegarde des aides spécialisées, des RASED et de leurs 3000 postes, notamment lors de la prochaine journée de mobilisation du 10 décembre.

Elles ont convenu de se revoir dans les prochains jours pour examiner les suites à donner à ce mouvement.

SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUipp-FSU, FNAME, FNAREN, AFPEN

LIVRET SCOLAIRE A L'ECOLE

Où s'arrêtera la caporalisation ?

Sorti par la petite porte l'an dernier, le livret de compétences standardisé revient par la fenêtre cette année à l'école primaire !

Un livret ministériel avait été expérimenté l'an dernier mais son inadéquation aux besoins des professionnels avait conduit le ministère à annoncer la prolongation de son expérimentation d'un an.

Depuis cette annonce, silence du ministère. Et pour cause ! Il n'y a plus d'expérimentation. Le livret de compétences est imposé à tous les enseignants du premier degré dès cette année. Il constitue une partie du nouveau livret scolaire national qui vient d'être publié au BO du 27 novembre 2008 à mettre en œuvre en même temps que les nouvelles évaluations « bilan » CE1 et CM2.

Pas de concertation avec les organisations représentatives, pas de consultation du Conseil Supérieur de l'Education… Après les nouveaux programmes, la nouvelle organisation de la semaine, la sédentarisation des maîtres des RASED, le ministre persiste dans le passage en force sans tenir compte des signaux forts que lui ont adressés massivement les enseignants du premier degré le 20 novembre.

L'imposition d'un livret standardisé en lieu et place des livrets scolaires élaborés par les conseils des maîtres sonne comme un nouveau déni de la professionnalité des enseignants : c'est l'un des messages que le SE-UNSA portera au ministre vendredi matin. Saura-t-il l'entendre ?

COMMISSION VARINARD

Triste regard sur l'enfance

Si les propositions de la commission Varinard sont retenues, des enfants de 12 ans pourraient être considérés comme pénalement responsables et mis en détention préventive, et les mineurs de 16 ans être jugés comme des majeurs et par les mêmes juridictions.

Le porte parole de l'UMP, Frédéric Lefèbvre, profite de l'occasion pour relancer l'idée d'une détection précoce des troubles du comportement chez les enfants de trois ans, considérés comme des délinquants potentiels.

La fédération UNSA Education s'insurge contre cette criminalisation de l'enfance. Elle rappelle son attachement au respect de la Convention internationale des droits de l'enfant et aux principes fondateurs de l'ordonnance de 1945 que sont la primauté de l'éducatif, la spécialisation de la justice des mineurs et l'excuse de minorité.

Plutôt qu'un durcissement supplémentaire des politiques pénales dont on mesure les limites, le gouvernement ferait bien de renforcer les dispositifs de prévention.

L'ÉDUCATION EST NOTRE AVENIR

Le gouvernement ne veut pas l'entendre

Le mercredi 10 décembre, dans toutes les villes de France, enseignants, personnels, parents, étudiants, lycéens, militants associatifs, citoyens amis de l'École publique,
Faisons masse pour le crier !
•L'Éducation, ça ne se fait pas dans la division et l'opposition.
•L'Éducation, ça se fait dans le dialogue.
•L'Éducation, ça se fait avec des moyens suffisants.
•L'Éducation, ça se fait aussi avec les associations.
•L'Éducation, c'est construire en sachant où l'on va pour la réussite des jeunes, où l'on va pour notre société.
Ne rajoutons pas à la crise celle de l'Éducation : investissons pour elle !
M. Darcos, Mme Pécresse, Mme Bachelot, M. Barnier, M. Sarkozy :

L'Éducation est notre avenir.
Crions le ensemble le 10 décembre
A LILLE
17 heures, place des Buisses

SMA

La preuve par le vide

La grève nationale du 20 novembre a démontré la vacuité du « droit d'accueil » institué par la loi à l'école primaire. Dans la foulée, le congrès des maires de France a fourni l'occasion aux élus de dire publiquement qu'édicter d'un trait de plume une obligation d'accueil pour toute municipalité est une chose, mais que la rendre miraculeusement concrétisable par toute municipalité en est une autre…

Faut-il rappeler que le ministre, qui avait d'abord affiché sa volonté de parvenir à un accord négocié, n'a engagé aucune négociation ? Faut-il oublier que le président en personne a néanmoins décidé du recours à la loi, allant jusqu'à l'annoncer au soir d'une journée de grève massive ? Sans doute est-il difficile aussi de ne pas se souvenir que, si le parlement a dû traiter ce projet en urgence, c'est à cause d'une procédure décrétée par le gouvernement lui-même…

L'objectif véritable de la loi était de contraindre l'exercice du droit de grève pour les enseignants des écoles primaires. Sur une question aussi démocratiquement délicate, plutôt que de dialoguer avec les partenaires sociaux, le gouvernement a trouvé dans la loi un moyen de passer en force. Le « droit d'accueil » n'aura été dans cette affaire qu'un prétexte, et les communes son otage.

Pour autant, le SE-UNSA se réjouit qu'aujourd'hui le président de la République lui-même reconnaisse que la loi SMA, loin d'être l'outil d'apaisement vanté, a installé une confusion totale. Il souhaite que toutes les leçons en soient tirées.

Pour le SE-UNSA, il est grand temps de dépassionner ce dossier. Il rappelle que la meilleure façon de prévenir la grève est encore de traiter en aval les difficultés qui pourraient la nourrir. Il y faut des outils et une volonté politique : le dialogue social et la négociation sont les premiers, la capacité d'écoute la seconde.